



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation de la production

Question écrite n° 101119

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les difficultés du secteur de la production de médicaments en France. Aujourd'hui, ce fleuron industriel est menacé. De nombreuses usines sur les territoires sont menacées de délocalisation. Le club « Produire les médicaments en France » met en avant plusieurs propositions stratégiques pour sauver ce fleuron français : oser une politique de financement volontariste, avec un « crédit impôt production » ; valoriser la qualité des produits « made in France », avec la qualité des emplois et de la formation française, de l'expertise et de l'efficacité des contrôles effectués par nos autorités sanitaires ; penser en filière intégrée, en s'appuyant sur l'écosystème français favorable et sur les infrastructures sophistiquées de notre pays ; simplifier le cadre contraignant de la production de médicaments génériques de notre pays ; fluidifier les parcours administratifs ; et rendre équitable la compétition pour les PME/ETI. Aussi, elle souhaiterait connaître son analyse de ces propositions, et ce que le Gouvernement compte mettre en place pour valoriser la production de médicaments en France.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101119

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 décembre 2016](#), page 9890

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)